



LE MOT DU MAIRE

Chères chémeroises, chers chémerois,

C'est avec une grande fierté et un profond sens des responsabilités que je m'adresse à vous aujourd'hui en tant que nouveau Maire de notre commune.

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée. Celle-ci m'honore et m'engage à servir notre collectivité avec bienveillance, transparence et proximité.

Notre commune possède de nombreux atouts : son cadre de vie, son dynamisme associatif, ses commerces et entreprises, son école, sa maison d'Odette et l'engagement de ses habitants. Ensemble, nous devons préserver ces richesses tout en préparant l'avenir.

Avec l'équipe municipale, nous aurons à cœur de poursuivre le développement de notre commune, en restant à l'écoute de vos besoins et de vos idées.

Nos priorités seront notamment d'améliorer la qualité de vie, de soutenir la vie locale, de préserver notre environnement, de renforcer les liens entre tous les habitants et d'agir dans l'intérêt général.

Je compte sur l'implication de chacun, pour faire vivre notre village, construire un avenir serein et solidaire.

Je vous prie de croire en l'assurance de mon entier dévouement au service de notre commune.

Yannick TROTIGNON



**Travaux rue Nationale
en page 5**



**Plan Canicule
en page 15**



**Fête Nationale
en page 17**

LE SAVIEZ-VOUS ?

50 KG DE DÉCHETS VERTS BRÛLÉS ÉMETTENT AUTANT DE PARTICULES QUE **9 800 KM** PARCOURUS PAR UNE VOITURE DIESEL RÉCENTE EN CIRCULATION URBAINE, **37 900 KM** POUR UNE VOITURE ESSENCE !

(source Lig'Air)

EN FRANCE **48 000 DÉCÈS** PRÉMATURÉS PAR AN DONT **1900** EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE SONT ATTRIBUÉS À LA POLLUTION DE L'AIR PAR **LES PARTICULES FINES PM 2,5.**


(Étude Santé Publique France - 2016)

EN SAVOIR PLUS, CONTACTEZ :


 **Préfecture région Centre-Val de Loire**
Réglementation
www.centre.developpement-durable.gouv.fr

 **ADEME Centre-Val de Loire**
Prévention et gestion des déchets
www.centre.ademe.fr

 **ARS Effets sur la santé**
www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr

 **Région Centre-Val de Loire**
www.regioncentre-valde Loire.fr

 **Lig'Air Surveillance de la qualité de l'Air**
en région Centre-Val de Loire
www.ligair.fr

 **Votre mairie**

PEFC 10-31-3175   www.goodby.fr

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS VERTS : C'EST INTERDIT !



ARRÊTEZ DE VOUS ENFLAMMER !!

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
du 9 juin 2017
dans le Loiret



Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) instauré par arrêté préfectoral du 31/12/1980. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Arrêté préfectoral du 9 juin 2017 réglementant le brûlage à l'air libre des déchets verts et des feux de plein air dans le Loiret.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, le brûlage à l'air libre émet de nombreux **polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.

La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et pollue d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, la **toxicité** des substances émises peut être **accrue** quand sont associés **d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE NON-RESPECT DU RSD, UNE **CONTRAVENTION** DE 450 € PEUT ÊTRE APPLIQUÉE POUR UN PARTICULIER.

(article 121-13 du nouveau code pénal)

Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez les !

Des solutions alternatives adaptées à vos besoins et plus respectueuses de la qualité de l'air existent :



LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE

Tontes de pelouse et feuillages peuvent être mélangés avec vos restes de repas et épluchures de légumes... pour se transformer en amendement naturel et de qualité pour toutes vos plantes.

De nombreuses collectivités mettent à votre disposition des **composteurs**, renseignez-vous !



LE BROYAGE ET LE PAILLAGE

Petits et gros branchages broyés et feuilles mortes constituent un excellent paillis pour le jardin et le potager. Le paillage nourrit et conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes.

Autre astuce **la tonte mulching**, elle permet de laisser l'herbe finement coupée sur place.



LA DÉCHÈTERIE

Vous pouvez également y déposer vos déchets verts ils y seront valorisés.

252 déchèteries couvrent la région Centre-Val de Loire soit **96 % de la population.**

(source ADEME 2014)

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

L'entretien du jardin pour un particulier génère des **déchets verts** que l'on estime en moyenne en France à **160 kilos** par personne et par an. Pour s'en débarrasser, **9 %** des foyers les brûlent, ce qui représente près d'**un million de tonnes** de déchets verts brûlés à l'air libre.

(source ADEME)

Attention les incinérateurs de jardin sont interdits, ils ne sont pas une solution et polluent également.



Retrouvez plus d'informations et de conseils sur : **www.ademe.fr**
Guide « Le compostage et le paillage »



RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 4 MAI 2026

Date de convocation : 28 avril 2026

Présents : Yannick TROTIGNON, Annie LEVEAUX, Stéphane LECLERC, Sébastien PICOTIN, Corinne LEVENEZ, Éric NICOLET, Coline LEGRAND, Xavier SUBLEMONTIER, Nicolas MOREAU, Annetta SPINATSCH-LOUDIN, Magalie TROTIGNON, Etienne PICHON, Corine DAVAU, Jean-Pierre DUBREUIL, Patricia CONARD

Absent(s) :

Secrétaire de séance : Annie LEVEAUX

Nombre de votants : 15

La séance est ouverte à 20H05.

Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 mars 2026.

Le procès-verbal est approuvé.

1° Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres.

La Commission d'Appel d'Offres est obligatoire. Elle comporte en plus du Maire ou son représentant, 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas voter au scrutin secret.

La liste unique des titulaires : Nicolas MOREAU, Stéphane LECLERC, Sébastien PICOTIN

La liste des suppléants : Eric NICOLET, Annie LEVEAUX, Patricia CONARD

Sièges titulaires à pourvoir : 3 suffrages exprimés : 15
quotient électoral : 15/3 =5

Nombre de voix obtenues par la liste unique : 15

Sièges suppléants à pourvoir : 3 suffrages exprimés : 15
quotient électoral : 15/3 =5

Nombre de voix obtenues par la liste unique : 15

Sont élus à la commission d'appel d'offres :

Nicolas MOREAU, Stéphane LECLERC, Sébastien PICOTIN, titulaires

Eric NICOLET, Annie LEVEAUX, Patricia CONARD, suppléants

2° Désignation des représentants à l'Agence Technique Départementale.

La commune est adhérente à l'ATD et bénéficie ainsi des services de conseil et d'appui technique pour la gestion et l'entretien de la voirie communale (cotisation annuelle de 1,25 € / habitant).

Il est nécessaire de désigner un représentant.

Etienne PICHON est désigné représentant à l'ATD.

Vote : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3° Renouvellement de la CCID.

La CCID (Commission Communale des Impôts Directs) est composée du Maire ou d'un adjoint délégué, président, et de 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants.

Son rôle est notamment de donner son avis sur les modifications d'évaluation ou nouvelles évaluations des locaux d'habitation recensées par l'administration fiscale.

La désignation des commissaires doit être effectuée par le directeur départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, en nombre double, proposée sur délibération du conseil municipal, soit 24 personnes.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

4° Choix du fournisseur pour l'achat d'un véhicule utilitaire.

Cette dépense a été inscrite au BP 2026.

Coline LEGRAND quitte la séance et ne participe pas au vote.

Jean-Pierre DUBREUIL présente les 2 offres :

- Véhicule d'occasion, Renault Master 3, diesel : 25.691,57 € HT, soit 30.829,88 € TTC (CHEMERY AUTO Chémery)
- Véhicule neuf, Peugeot Boxer fourgon, diesel : 32.221,40 € HT, soit 38.848,73 € TTC (GARAGE PEUGEOT, La Chaussée-Saint-Victor).

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de choisir l'offre de CHEMERY AUTO, pour 30.829,88 € TTC.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Jean-Pierre DUBREUIL présente des devis pour l'achat d'une tondeuse, dont les crédits sont prévus au budget 2026.

Il est retenu une tondeuse KAAZ chez F. MOTOCULTURE pour 1.874,17 € HT, soit 2.136,55 € TTC.

5° Choix du fournisseur pour une passerelle à l'étang communal.

M. le Maire présente les 2 offres :

- Alain BEIGNET, Couddes, pour 12.916,00 € TTC
- SARL TIAM, Noyers-sur-Cher, pour 23.450,00 € HT

Après délibération, le conseil municipal décide de choisir l'offre de Alain BEIGNET, pour 12.916,00 € TTC.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 1 ABSTENTION : 0

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 MAI 2026 (SUITE)

6° Demande de subvention au titre de la DDAD (Conseil Départemental) pour le projet de passerelle.

Après délibération, le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter le Département au titre de la DDAD pour financer le projet de passerelle sur l'étang communal.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

7° Choix du fournisseur pour l'installation de panneaux photovoltaïques à l'espace Beaumont.

Ce projet a été inscrit au BP 2026.

Sébastien PICOTIN présente les 2 offres reçues suite à consultation.

- Groupe Roy Energie : 73.311,00 € HT, soit 87.973,00 € TTC
- SAS Triangle Autoconso : 36.404,16 € HT, soit 43.685,00 € TTC

Le Syndicat du Pays de la Vallée du Cher et du Romorantinais va être consulté pour une aide financière.

Après délibération, M. le Maire propose de rencontrer une 3^{ème} entreprise locale avant de faire un choix.

8° Application du DPU pour la parcelle AB 10.

Cette dépense a été inscrite au BP 2026.

Nous avons reçu une déclaration d'intention d'aliéner pour la parcelle AB 10, au prix de 40.500 €.

M. le Maire propose d'appliquer le droit de préemption sur ce terrain, avec un projet d'extension de l'aire de pique-nique et de jeux, et de parking.

VOTE : POUR : 13 CONTRE : 1 ABSTENTION : 1

9° Admission en non-valeur pour 2059,62 €.

M. le Maire présente la liste de créances présentées en non-valeur qui n'ont pu être recouvrées au terme du processus de poursuite s'avérant infructueux, pour un montant de 2.059,62€.

Les crédits sont inscrits au budget, DF 6541.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

10° Décision modificative budgétaire : ouverture de crédits au budget annexe Lotissement le Rossignol.

Il y a lieu de prévoir des crédits supplémentaires au chapitre 011, pour le solde des travaux.

- Augmentation de crédits DF 605 (travaux) : + 20.000 €
- Augmentation de crédits RF 7573621 (subv° de fonctionnement du budget principal) : + 20.000 €

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

11° Signature d'une convention d'occupation pour l'installation d'une antenne relais sur la parcelle ZB 29 (115, Chemin des Etangs).

Il s'agit de l'installation d'une antenne relais sur un terrain communal au profit de la société Phoenix France Infrastructures, pour favoriser la couverture du territoire en termes de communication radiotéléphonique.

Le montant annuel de la redevance est de 500 €.

Après délibération, le conseil municipal décide de signer la convention, en stipulant que les installations seront démontées à la fin de la convention.

VOTE : POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION : 1

12° Orientations et crédits affectés à la formation des élus.

En application de l'article L.2123-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans les 3 mois suivant son renouvellement, le conseil municipal doit délibérer sur le droit à la formation de ses membres qui consiste à déterminer annuellement les orientations et les crédits ouverts à ce titre.

Les crédits affectés à la formation des élus s'élèvent à 2000€ (BP 2026), soit 4,44 % du montant total des indemnités de fonctions des élus.

M. le Maire propose d'axer les formations autour des thèmes en lien avec les délégations et/ou l'appartenance aux différentes commissions.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

13° Proposition de modification à apporter aux contrats de location des salles des fêtes (salle des fêtes Rue Nationale et espace Beaumont).

Proposition de rajout dans les contrats : interdiction de vaper, interdit aux animaux sauf aux chiens d'aveugles.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

14° Délégations du conseil municipal au Maire.

L'article L.2122-22 du CGCT permet au conseil municipal de déléguer au Maire une trentaine d'attributions relevant normalement de sa compétence.

A chaque fois que le Maire prendra une décision s'inscrivant dans l'une de ses attributions déléguées, il devra en rendre compte au conseil municipal.

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal décide de lui déléguer certaines fonctions.

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

RÉSOLUTIONS DE CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 04 MAI 2026 (SUITE)

15° Création de postes saisonniers au service technique et à la MAFPA.

Considérant l'accroissement saisonnier d'activité, au service technique et à la Maison d'Odette, pendant la période estivale, et que le travail ne peut être réalisé par les seuls agents permanents de la collectivité présents, il y a lieu de créer des postes d'adjoint technique territorial, à temps complet, pour accroissement saisonnier d'activité (article L.332-23 2° du CGFP), et de fixer la rémunération (IB 367 IM 366).

Un agent saisonnier est déjà en poste au service technique (CDD 01/03 au 31/08/2026).

VOTE : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Questions diverses :

• **Tirage au sort Jury Criminel 2027 :**

En vue de l'établissement de la liste préparatoire des jurés d'assises 2027, il est tiré au sort publiquement, à partir de la liste électorale, un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral fixant le nombre et la répartition des jurés, soit **3** :

- CALLES épouse RIBAUT Emilie 100, Rue de Couddes 41700 CHEMERY
- GONNY épouse DAVAU Chantal 143, Rue de Rosay 41700 CHEMERY
- ARBANT épouse SOULAT Monique 5, Rue Nationale 41700 CHEMERY

- RDV avec l'ABF le 12 juin 2026 pour une visite de la commune, et les dossiers de la création de la salle à la MAFPA et la démolition de la maison BUISSON.
- Projet de curage de l'étang communal en 2027. Rencontrer dès maintenant des personnes en lien avec la Fédération de la Pêche. En charge du dossier : Yannick TROTIGNON, Xavier SUBLEMONTIER, Etienne PICHON.
- Travaux RD traversée de bourg : Travaux prévus mi-septembre, avec déviation du bourg.
- Didier PREVOST remercie la municipalité et les signaleurs pour leur implication dans le Tour du Loir-et-Cher.
- Prévoir l'achat de poubelles, au niveau du club'house et de l'étang communal.
- Stade : Travaux pelouse terrain de foot à envisager (les 6 mètres) + plaques aux robinets + banc cassé dans vestiaires visiteurs.

La séance est levée à 22h30.

TRAVAUX RUE NATIONALE

Des travaux sont prévus tout le mois de septembre 2026 afin de refaire l'enrobé et les tampons.



La route sera fermée à la circulation, une déviation sera mise en place.

Nous vous communiquerons la date exacte ultérieurement.



TOUR DU LOIR-ET-CHER - JEUDI 16 AVRIL 2026

Pour la première fois, notre commune a eu l'honneur d'accueillir le départ de la 2ème étape du Tour du Loir-et-Cher, le jeudi 16 avril 2026, une course emblématique qui, pendant cinq jours, met en lumière la beauté et la diversité de notre département.

Après avoir vibré à l'arrivée d'épreuves cyclistes, c'est un nouveau défi que nous avons relevé avec fierté : donner le coup d'envoi d'une étape, et offrir à notre territoire une visibilité exceptionnelle.

Les coureurs se sont élancés depuis la place de l'église, au cœur de notre village décorée aux couleurs de la course, offrant à tous une vitrine exceptionnelle de notre territoire. Après avoir accueilli des arrivées, organiser un départ marque notre volonté d'innover et d'aller de l'avant, tout en restant fidèles à notre histoire.

Un tel événement n'est possible que grâce à l'engagement de l'association du Tour du Loir-et-Cher, aux aides financières de la communauté de communes Val de Cher Controis, les forces de l'ordre. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur dévouement et leur énergie.

Je souhaite également exprimer toute ma gratitude aux associations locales et la maison d'Odette qui ont œuvré pour la décoration du village, transformant nos rues en un écrin festif pour cette journée. Merci à l'école et à l'APE École en Fête pour leur investissement, leur créativité et leur enthousiasme, qui ont permis d'associer les plus jeunes à cet événement.

Je n'oublie pas le personnel communal et les membres du conseil municipal, qui se sont mobilisés sans compter pour que tout soit prêt à temps. Enfin, un merci tout particulier aux signaleurs, garants de la sécurité de tous sur le parcours.



Herbert d'Erden (Allemagne) venu spécialement pour le départ de la course



Toile réalisée par Vincent MARIE-FRANCOISE

COURSE CYCLISTE DU LUNDI DE PÂQUES

La 90ème édition du Prix de Chémery a une nouvelle fois rassemblé les passionnés autour d'un parcours exigeant, au départ de la rue du Rossignol. Avec un circuit de 5,9 km à parcourir plusieurs fois selon les catégories, les coureurs ont offert un spectacle de haut niveau.

Les jeunes en tête de peloton

La journée a commencé fort avec le départ des U15 à 11h30. Ces jeunes talents ont dû affronter 6 tours, soit 35,4 km, sous les yeux attentifs des spectateurs. C'est finalement **DELETANG** qui a franchi la ligne d'arrivée en tête chez les garçons, tandis que **BURIN** s'imposait chez les filles, confirmant la vitalité du cyclisme local chez les plus jeunes.

À 11h32, c'était au tour des U17 de s'élancer pour 11 tours, soit 64,9 km. La course a été intense, mais **FOUCAULT** (garçons) et **MURILLO** (filles) ont su tirer leur épingle du jeu, offrant de belles performances.



L'épreuve reine : les Open 2/3

L'après-midi a été marqué par le départ des équipes Open 2/3 à 14h30 avec 17 tours à parcourir, soit 100 km. Une échappée de trois coureurs a animé la fin de course, mais c'est finalement **COUTELLIER** qui a su imposer sa force et son expérience pour remporter cette édition 2026, sous les applaudissements du public.

Un rendez-vous à ne pas manquer

Le Prix de Chémery continue d'être un événement phare du calendrier sportif local, alliant convivialité, performance et passion. Rendez-vous l'année prochaine pour la 91ème édition, et peut-être de nouvelles surprises !

Un grand merci aux organisateurs, aux bénévoles et à tous les spectateurs pour leur soutien sans faille.

SAPEURS-POMPIERS DE CHÉMERY

Le tournoi départemental de foot des Sapeurs Pompiers a été relancé cette année à l'initiative des **Pompiers de Chémery** !

L'épidémie de COVID avait interrompu cette coutume de faire chaque année un tournoi de foot à six le jour du 1^{er} mai.

Le dernier a eu lieu à Chémery en 2019, déjà organisé par vos pompiers ! et depuis aucun Centre de Secours ne s'est porté volontaire pour relancer cette tradition, au grand dam de la section sport de l'UDSP41 (union départementale des sapeurs pompiers).

Alors à Chémery on a décidé de relever le défi !

Le Président de l'UDSP, Jean-Noël RICHARD et des membres de la commission Sports Sébastien Carli et Stéphanie présents à Chémery, nous ont félicité pour avoir « osé » relancer le tournoi et pour notre organisation « sans faille » !

Le Tournoi de Foot des Pompiers a donc eu lieu au stade de Chémery le vendredi 1^{er} mai 2026 en présence de 9 équipes venues de tout le département pour ce tournoi de sixte (équipes de 6 joueurs et 3 remplaçants).

Il y avait Contres, Salbris, 2 équipes de Villemorant (ex Neung-Montrieux), Blois nord, Mennetou, Gièvres, Bracieux et bien sûr, Chémery complétée par des pompiers de centres environnants.





Les trophées : la coupe pour la 1^{ère} équipe est remporté par Blois Nord et le ballon en bois pour le vainqueur du tir au but qui est revenu à Ken un de nos arbitre.

Toute l'équipe des bénévoles

Ces trophées ont été réalisés par Patrice que nous remercions. Chaque équipe a reçu un trophée personnalisé.

Nous devons un grand merci à nos trois arbitres : Sam, Ken et Sylvain, tous volontaires pour venir travailler bénévolement à Chémery un 1^{er} mai !

A l'issue de cette journée, un lot a été remis à chaque joueur (et remplaçant). Je ne nommerai pas ici les 26 sponsors, qui nous ont aidés mais je tiens à les remercier du fond du cœur pour leur générosité. Grâce à eux, plus de 150 lots ont été remis aux équipes et aux lauréats de la tombola.



Une tombola et une épreuve de tir au but ont été organisées et les sommes récoltées ont été intégralement reversées à l'œuvre des pupilles des pompiers.

Chémery en pleine action de jeu...



Blois Nord 1^{er}



Mennetou 2^{ème}

Nous fournissons, sur réservation, des plateaux repas aux équipes qui le souhaitent, mais nous proposons aussi des sandwiches saucisses ou merguez avec des frites. La buvette a permis à tous, joueurs et accompagnants, de reprendre des forces entre chaque match !



Salbris 3^{ème}

Le temps était idéal, même si quelques gouttes en milieu de matinée nous ont bien fait peur ! mais le soleil est revenu dans l'après-midi.

Bonne nouvelle Bracieux a déclaré vouloir organiser le tournoi du 1^{er} mai 2027 ! merci à eux. Et un grand merci à tous les bénévoles non pompiers qui n'ont pas hésité à venir nous aider.

Le Conseil Départemental était présent. Merci au Président Philippe GOUET et à Stéphane son animateur sur qui on a pu se reposer pour commenter les résultats, et lors de la remise des prix, annoncer les sponsors qui ont offert tous les lots. Merci également à la municipalité d'avoir offert le vin d'Honneur.



Duel des Arts **CONCOURS PHOTO, DESSIN et PEINTURE**

Suite à la création de l'association en août 2025, nous avons décidé de participer davantage à l'animation de notre village, comme le font toutes les autres associations communales et c'est ainsi qu'est né ce tout premier duel des Arts.

Les 25 et 26 avril dernier, des artistes venus de tout le Loir-et-Cher se sont affrontés dans les catégories photo, dessin, peinture et moins de 15 ans. Le concours était ouvert à tous, moyennant une participation ou adhésion à l'association d'un montant de 10 euros pour les adultes et gratuit pour les plus jeunes. Nous les remercions encore une fois pour leur participation, leur présence et leur gentillesse tout au long du week-end.

Au total nous avons eu 16 participants dont 8 en catégorie peinture, 2 en catégorie photo, 2 en catégorie dessin et 4 en catégorie moins de 15 ans avec à la clé un lot d'une valeur de 30 euros pour le gagnant de chaque catégorie.

Nous avons accueilli une centaine de visiteurs sur le week-end avec au programme une vente de minis crêpes et de boissons chaudes ou froides, une tombola avec 3 lots de matériel artistique à remporter et nous avons convié chacun à mettre sa touche personnelle sur une fresque participative qui sera exposée en septembre à l'occasion du « CHÉMERY s'expose ».

Alors à vos appareils photos, pinceaux, crayons, pastels... pour participer en masse au concours l'an prochain, nous comptons sur vous !



CHÉMERY s'expose

Notre but est de valoriser l'art sous toutes ses formes et le faire venir jusqu'à vous.

Le temps d'un week-end nous pouvons tous ensemble vivre un moment de convivialité, de culture, d'émotions et de partage.

La 4ème édition aura lieu les **5 et 6 septembre 2026**.

Une nouveauté cette année puisque l'exposition, jusqu'à présent réservée aux seuls artistes chémerois(es), s'ouvre désormais vers l'extérieur et accueillera des artistes des autres communes du département.

Les modalités de participation vont être très prochainement fixées mais si vous souhaitez participer vous pouvez d'ores et déjà nous envoyer vos coordonnées et deux photos de vos réalisations sur le mail de l'association : asso.chemart@gmail.com. En fonction du nombre de candidatures, une sélection se fera sur dossier.

Nous savons qu'il y a encore de nombreux talents cachés parmi vous, venez nous rejoindre, nous vous accueillerons avec grand plaisir.

Enfin, si vous souhaitez adhérer à l'association pour nous soutenir, vous pouvez nous contacter sur notre boîte mail et nous vous adresserons un bulletin d'adhésion.

Vide Grenier



Le dimanche 12 avril, le Comité des Fêtes de Chémery organisait son traditionnel vide-grenier au stade. Cette année, la météo du week-end aura été un peu moins clémente que les magnifiques journées ensoleillées du début avril.

Mais cela n'a pas empêché les exposants, chineurs et visiteurs de venir nombreux tout au long de la journée pour découvrir les nombreux stands et profiter de l'ambiance conviviale.



Sans l'engagement sans faille des bénévoles qui s'activent bien en amont du jour J (et toujours dans la joie et la bonne humeur), rien ne serait possible. Alors félicitations et merci à toutes et tous.
Et si le cœur vous en dit de les rejoindre
n'hésitez pas

Une semaine de vols magiques au-dessus de notre département

Pour la **troisième année consécutive**, notre commune de **Chémery** a eu l'honneur d'accueillir l'une des étapes du Trophées François 1^{er}.

Cet évènement se déroule sur une semaine, survolant le Loir-et-Cher.

Jeudi, aux alentours du **gymnase**, une **vingtaine de montgolfières** se sont élancées dans le ciel, offrant un spectacle féérique aux habitants levés tôt. Les premiers rayons du soleil ont illuminé les ballons, créant une ambiance unique avant leur survol de notre territoire.

Chaque année, une **coupe** est remise à l'aérostier ayant su allier **orientation et précision** lors des différentes étapes du parcours. Une épreuve qui demande à la fois technique et sens de l'observation, le tout dans un cadre idyllique.

Chémery est fière de contribuer à cette aventure aérienne, qui met en valeur notre région et son patrimoine.



FERMETURES ESTIVALES SERVICES PUBLICS

LA MAIRIE

- Fermée le samedi 18 juillet
- Fermée les samedis 1^{er} août
- Fermée le samedi 26 septembre

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- Fermée les samedis 11 et 25 juillet
- Fermée le samedi 29 août

LA BIBLIOTHÈQUE

- **Fermée** pour congés **du 6 juillet au 2 août inclus**.
- **Ouverte du 3 au 6 août** tous les matins de 9h à 12h30, le mardi après-midi de 14h à 17h30 et le mercredi après-midi de 14h à 17h
- **Fermée** (pour remplacement à l'agence postale) tous les matins **du 10 au 30 août inclus**. Ouverte les mardis après-midi de 14h à 17h30 et les mercredis après-midi de 14h à 17h



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS

Dates des dernières décisions de conseil :

- 14 avril 2026
- 28 avril 2026

Les résolutions de conseil communautaire sont disponibles

- sur le site Internet
<https://www.val2c.fr/lintercommunalite/decisions-du-conseil/>
- À consulter en mairie

CHÉM'INFOS N°24

Pour la bonne organisation de l'édition du bulletin municipal, nous vous rappelons que vous devez nous envoyer les articles à insérer dans le prochain bulletin **pour le 29 août 2026**, date butoir, pour une parution à partir du 31 septembre 2026.

Après cette date, les articles ne seront pas publiés.



**FORMATION
PREMIERS
SECOURS
CHÉMERY**

**INSCRIVEZ-VOUS
EN MAIRIE**

Une session pourra être mise en place à compter de 6 inscrits

DEVENEZ ACTEUR
INITIEZ VOUS AUX PREMIERS SECOURS
Il y a des gestes qui sauvent

APPELER **MASSER** **DEFIBRILLER** **STOPPER UNE HEMORRAGIE**

ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Félicitations à Tiphaine et Guillaume EDELIN, domiciliés au 428, rue des Verts Coulons à Chémery, et tous nos vœux à

Olivia, Cathy, Emma EDELIN, née le 11 mars 2026

MARIAGES

Le 16 mai 2026 se sont mariés

Alisson TROTIGNON et Gwénaél DELCROIX

Félicitations aux heureux mariés

Le 23 mai 2026 se sont mariés

Nelly BOUCOURT et Morgan DIEN

Félicitations aux heureux mariés

Le 13 juin 2026 se sont mariés

Lolita BOURREAU et Gabriel JOSPIN

Félicitations aux heureux mariés



DÉCÈS

Monsieur Christian LAMBRON, décédé le 21 mars 2026.

Toutes nos condoléances à toute la famille

Monsieur Albert, Lucien, Denis, Marie LE LARGE, décédé le 10 avril 2026.

Toutes nos condoléances à toute la famille

Monsieur Claude MULET, décédé le 10 mai 2026.

Toutes nos condoléances à toute la famille





La saison des activités se termine avec la fin de l'école et voici un petit récapitulatif d'une année riche en ateliers et rencontres.

Cours de dessin : Les cours pour les enfants, ados et adultes ont connu un franc succès avec de nombreuses inscriptions : 12 enfants, 7 ados et 4 adultes. Les cours sont dispensés par un professionnel Vincent MARIE-FRANCOISE et ont lieu le mercredi de 10 h 15 à 11 h pour les enfants et 19 h à 20 h pour les ados et adultes. Des enfants suivent le cours du soir, leur permettant de continuer une activité sportive le mercredi matin.

Nouveauté : A la rentrée de septembre nous proposons une nouvelle organisation pour les cours du soir : un cours de dessin pour les ados axé sur leurs thèmes préférés, mangas, BD, de 18 h à 19 h et le cours pour les adultes de 19 h à 20 h.



Atelier cartonnage : l'atelier est ouvert à tous, débutants et confirmés, et a lieu le mardi - semaine paire - de 9 h à 12 h. Il est animé par deux bénévoles Christine et Laurence (7 adhérents).



LOISIRS DÉCO JARDINAGE (suite)

Atelier mosaïque : l'atelier est ouvert à tous, débutants et confirmés et se déroule tous les mercredis de 14 h à 17 h . Il est animé par une bénévole Denise (7 adhérents).



Les activités se déroulent à la salle des glycines, salle associative mise à la disposition de l'association par la municipalité.

L'association a participé à la brocante du comité des fêtes le 12 avril dernier. J'en profite pour remercier Pascale, la présidente et toute son équipe pour leur accueil et leur aide. Nous avons deux stands « brocante » et tombola « le bouchon surprise », qui nous ont permis de faire connaître l'association. Les objets en vente et les lots de la tombola sont des dons des adhérents, de sites touristiques, d'enseignes commerciales nationales et un merci particulier aux commerçants locaux et aux bénévoles pour leur implication.

Les activités reprendront mi-septembre. Nous serons heureux de vous accueillir, n'hésitez pas à nous rendre visite.

Pour toutes informations : ldj.chemery@gmail.com

LES AMIS DE LA MAISON D'ODETTE - ANIMATIONS 2026

L'association de la maison d'Odette est toujours active, encore des journées animées en compagnie des résidents, les familles et les adhérents.

N'hésitez pas à vous joindre à nous si cela vous intéresse et le mercredi vous pouvez venir avec les enfants ou petits enfants.

- **Mercredi 22 juillet à 15h** : M. Berlot, trompettiste , suivi d'un goûter
- **Mercredi 09 septembre à 15h** : Maurice Goffin chanteur et guitariste ; suivi d'un goûter.
- **Mercredi 21 octobre 2026 à 15h** : M. Lévy accordéoniste et suivi d'un goûter.
- **Mercredi 18 novembre 2026 à 15 h** : Jeux de société, belote etc.. et goûter.
- **Mercredi 16 décembre à 15h** : la voix de SANDRA et goûter de Noël.

Anne-Marie

PLAN CANICULE

Il est rappelé aux personnes âgées de 65 ans et plus, et aux personnes handicapées, qu'elles peuvent se faire inscrire sur le registre ouvert à la mairie pour recenser les personnes sensibles



Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS
chez soi ou dans un lieu rafraîchi



BUVEZ DE L'EAU
sans attendre d'avoir soif



Mouillez-vous
le corps



Fermez les volets
et fenêtres



Privilégiez
les activités douces



Mangez frais
et équilibré



Évitez
l'alcool



Prenez des nouvelles
des plus fragiles

EN CAS DE MALAISE,
APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr - #canicule

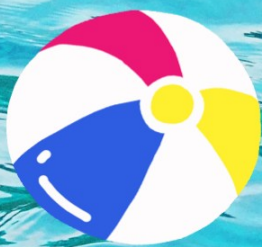
* canicule info service accessible 24h/24, gratuit et sans engagement
ouvert et garanti pendant les périodes de fortes chaleurs.



OUVERTURE DE LA PISCINE MUNICIPALE CAMPING LE GUÉ



**du 20 juin au
17 août 2026**



TARIFS

Enfant - 18 ans

1 entrée 1.50 €
Carte 10 entrées : 12 €

Adulte

1 entrée 2.50 €
Carte 10 entrées : 22 €

HORAIRES

D'OUVERTURE

Lundi 14h à 19h

Mardi fermé

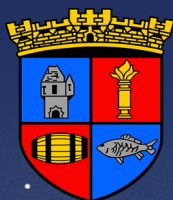
du mercredi au samedi

14h à 19h

Dimanche et jours fériés

14h à 18h

6, rue de Couddes
CHÉMERY



FÊTE

NATIONALE

UNE SOIRÉE PLEINE DE
COULEURS ET D'ÉMOTIONS

14 JUILLET

RENDEZ-VOUS À 17H30

A LA MAIRIE

ENTRÉE LIBRE

DÉFILÉ
AVEC LA FANFARE ET
LES-SAPEURS POMPIERS
ALLOCATION ET DÉPÔT DE GERBE
AU MONUMENT AUX MORTS

**FESTIVITÉS AU
STADE**
VIN D'HONNEUR
ANIMATIONS
JEUX DIVERS, MUSIQUE, BUVETTE

REPAS PAËLLA
15 € ADULTE
GRATUIT ENFANT MOINS DE 11 ANS
BOISSONS NON COMPRIS

**RÉSERVATION ET
PAIEMENT**
EN MAIRIE AVANT LE 6 JUILLET 2026

**RETRAITE AUX
FLAMBEAUX
FEU D'ARTIFICE MUSICAL
BAL**



CINÉMA PLEIN AIR

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET SES COMMUNES VOUS INVITENT

À CHÉMERY

Diffusion du film à la tombée de la nuit

JEUDI
23 juillet

à partir de
19H30

au
STADE



Avec la présence
du Food Truck
« Nono crêpes et
délices »



ou
apportez votre
pique-nique

Entrée gratuite

Pour votre confort, pensez à apporter vos chaises, couvertures et gilets

www.val2c.fr



VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

Édité par la Communauté de communes Val de Cher-Controis (sous réserve de modifications) - 15 A rue des Entrepreneurs - Controis - 41700 Le Controis-en-Bologne - 02 54 79 15 50

★ **SAMEDI 12** ★
DIMANCHE 13
= **SEPTEMBRE** =

2^{ème} édition

le comité des fêtes vous propose
sa Cochonnade Party!

= Avis aux amateurs de bonne musique =
et de véhicules **vintages**

MUSIQUE
PASSION
PARTAGE
= ♥ =

★ AU PROGRAMME ★



DÉFILÉ ET EXPOSITION
DE VOITURES ET 2 ROUES
DE COLLECTION



PROMENADE EN
BELLES VOITURES



ÉCHANGES ENTRE
PASSIONNÉS



CONCERTS –
FEU D'ARTIFICE



MARCHÉ DE PRODUCTEURS
ET D'ARTISANS



RESTAURATION ET BUVETTE
SUR PLACE LES 2 JOURS

Venez
vivre un
WEEK-END
100%
CONVIVAL!
★

COCHON GRILLÉ
LE SAMEDI SOIR !!!

Plus d'informations à venir....

CHÉMERY

Dimanche 20 septembre 2026

RANDONNÉE PÉDESTRE

Organisée par le Comité de Jumelage

Parcours 6 km, 11 km, 15 km & 20 km

Départ au stade

20 km - Départ à partir de 7h00

15 km - Départ à partir de 7h00

11 km - Départ à partir de 7h30

**6 km - Départ à partir de 8h00
Sans ravitaillement**



Tarifs :

3 € licenciés

3,50 € non licenciés

Gratuit moins de 12 ans

Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins

MARCHÉ DE NOËL 2026

Notez sur votre calendrier que le marché de Noël organisé par le Comité de Jumelage aura lieu à l'Espace Beaumont les 5 et 6 décembre.

J'aurai l'occasion d'en dire davantage dans le prochain numéro de Chém'info.

Jacques Guillon

LES MODALITÉS

- Engagement rémunéré de 10 mois
- Des opportunités dans toutes les bases aériennes sur le territoire national
- 21 jours de permissions
- Repas inclus et possibilité d'être logé
- Tarif SNCF +75%
- Accès à un emploi valorisant et porteur de sens
- Une solde égale Femme / Homme de 790€, cumulable avec la prime d'activité

LES CONDITIONS

- Jeune de nationalité française (niveau CAP à BAC +5)
- Avec ou sans expérience professionnelle
- Âgé(e) de 18 à 25 ans
- Ayant effectué sa JDC ou son SNU
- Présentant les aptitudes exigées pour l'exercice de la fonction

POURQUOI M'ENGAGER ?

- Pour contribuer aux missions de l'Armée de l'Air et de l'Espace en devenant un militaire à part entière via un engagement de 10 mois.
- Pour mettre à profit ses compétences au service de la Nation avec une première expérience professionnelle porteuse de sens et rémunérée.
- Pour occuper un emploi valorisant et participant à la défense nationale dans l'un des 10 domaines d'emploi qu'offre l'Armée de l'Air et de l'Espace.

ETAPE 1

Consulte le site « Devenir-aviateur.fr » pour accéder à l'ensemble des informations concernant le Service National, découvrir les différentes opportunités professionnelles offertes et compléter le formulaire de candidature.

ETAPE 2

Tu seras recontacté(e) par un conseiller en recrutement qui te proposera un entretien au sein d'un Centre d'information et de recrutement des forces armées (CIRFA) afin de répondre à l'ensemble de tes questions et confirmer ton volontariat pour intégrer ce dispositif.

ETAPE 3

Dès que ton dossier candidature sera complété, tu entreras dans la « phase de sélection » qui se déroulera au sein de ton CIRFA et durant laquelle tu évoqueras tes souhaits d'emploi et de lieux géographiques d'affectation avec le conseiller en recrutement.

ETAPE 4

Tu réaliseras une visite médicale initiale dans un centre médical proche de ton domicile.

ETAPE 5

Suite à la commission de sélection tu seras recontacté et informé du résultat. Si ton dossier est retenu, tu intégreras l'une des trois promotions de l'année 2026 (septembre, octobre ou novembre 2026)

- Plus de 30 métiers différents
- Un recrutement de 18 à 25 ans
- Avec ou sans diplôme



PLUS D'INFOS
sur le service
national

@devenir-aviateur.fr
f @ d y in

Le Service National, 10 mois d'engagement au sein de l'AAE pour renforcer l'esprit de défense et de cohésion nationale :



1 mois de formation militaire réalisée sur la base aérienne d'Orange ou sur la base aérienne d'Evreux qui permettra d'intégrer les fondamentaux de l'instruction militaire (vie en collectivité, combat, secourisme, sport, discipline, civisme, valeurs et mémoire).



9 mois de mise pour emploi sur une des 27 bases aériennes de métropole en occupant un emploi participant à la défense militaire.

LES GRADES AU SEIN DU SERVICE NATIONAL

En fonction de tes souhaits et des diplômes acquis dans le civil, tu accèderas soit au statut de « volontaire militaire du rang », soit au statut de « volontaire aspirant ». Ton statut te permettra d'accéder à certains grades qui détermineront tes responsabilités et ta rémunération.

CARRIÈRE ET ÉVOLUTION

En intégrant le Service National, tu signeras un contrat d'engagement de 10 mois et bénéficieras du statut de militaire au même titre que les militaires en service. À l'issue de cet engagement, tu auras la possibilité de poursuivre ton parcours dans l'armée d'active, la réserve opérationnelle, ou tu pourras faire le choix de retourner à la vie civile. Suite à ton service national, tu seras placé dans le vivier de la réserve opérationnelle de second niveau pour une durée de 5 ans, comme l'ensemble des anciens militaires.



devenir-aviateur.fr

DOMAINES ET MÉTIERS

OPÉRATIONS AÉRIENNES

- Agent planification et conduite des opérations aériennes
- Agent embarqué de surveillance aérienne
- Agent défense sol-air
- Assistant préparation opérationnelle
- Assistant simulation aérienne pilotée en réseau
- Assistant en dynamique du vol spatial
- Assistant mission spatial

INTERVENTION, SÉCURITÉ ET PROTECTION

- Équipier fusilier de l'air
- Équipier pompier de l'air
- Agent de prévention du péril animalier
- Aide chenil
- Assistant commandement au sein d'une unité de protection

CYBER-SÉCURITÉ ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

- Agent des systèmes d'information et de communication aéronautique
- Agent des systèmes numériques (Cyber)
- Assistant responsable des systèmes numériques

SANTÉ ET SPORT

- Aide moniteur de sport
- Assistant de prévention des risques professionnels
- Auxiliaire sanitaire (Médecine des Forces)

ADMINISTRATION RESSOURCES HUMAINES

- Agent administratif
- Gestionnaire RH
- Secrétaire d'autorités
- Assistant comptable
- Assistant pilotage et performance

BTP

- Agent polyvalent bâtiment
- Assistant de projet infrastructure
- Agent d'entretien des espaces verts (Service Commissariat des Armées)

COMMUNICATION

- Photographe
- Assistant communication

LOGISTIQUE

- Agent magasinier / cariste
- Agent du transit aérien
- Agent logistique
- Appui au commandement du transit aérien
- Agent munitions (Service Interarmées des Munitions)

MÉCANIQUE

- Agent de maintenance armement sol
- Agent mécanicien véhicules et matériels aéronautiques
- Agent mécanicien environnement avion

TRANSPORT

- Chauffeur routier

HÔTELLERIE ET RESTAURATION

- Agent polyvalent restauration (Service Commissariat des Armées)
- Agent polyvalent hôtellerie (Service Commissariat des Armées)



QUAND UNE QUESTION LOGEMENT OU ÉNERGIE SE POSE, L'ADIL 41 ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' S'IMPOSE !

NOS MISSIONS

Le juriste vous conseille sur toute question juridique, financière ou fiscale liée :

aux travaux d'adaptation et de maintien à domicile et sur la lutte contre l'habitat indigne (non-décence, insalubrité, etc.)

Le conseiller en énergie vous renseigne sur l'énergie dans le logement

conseils techniques sur la rénovation énergétique, les aides financières, les éco-gestes, etc.



**Conseils
neutres et gratuits**



NOS PERMANENCES

LE CONTROIS EN SOLOGNE

Conseil juridique
Le 4ème jeudi du mois de 9h30 à 12h30
France Services

SAINT AIGNAN SUR CHER

Conseil juridique
Le 1er mercredi du mois de 14h à 16h15
Conseil en énergie
Tous les 3 mois le 1er mercredi de 14h à 16h15
(*planning à consulter sur www.adil41.rg*)
France Services

MONTRICHARD VAL DE CHER


Conseil juridique
Le 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12h15
Espace France Services

SELLES SUR CHER

Conseil juridique
Le 1er mercredi du mois de 9h30 à 12h15
Conseil en énergie
Tous les 3 mois le 1er mercredi de 9h30 à 12h15
(*planning à consulter sur www.adil41.rg*)
France Services

Liste de toutes nos permanences : www.adil41.org

PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS

 02 54 42 10 00

CONSEILS SUR LA RÉNOVATION

 02 54 79 77 44

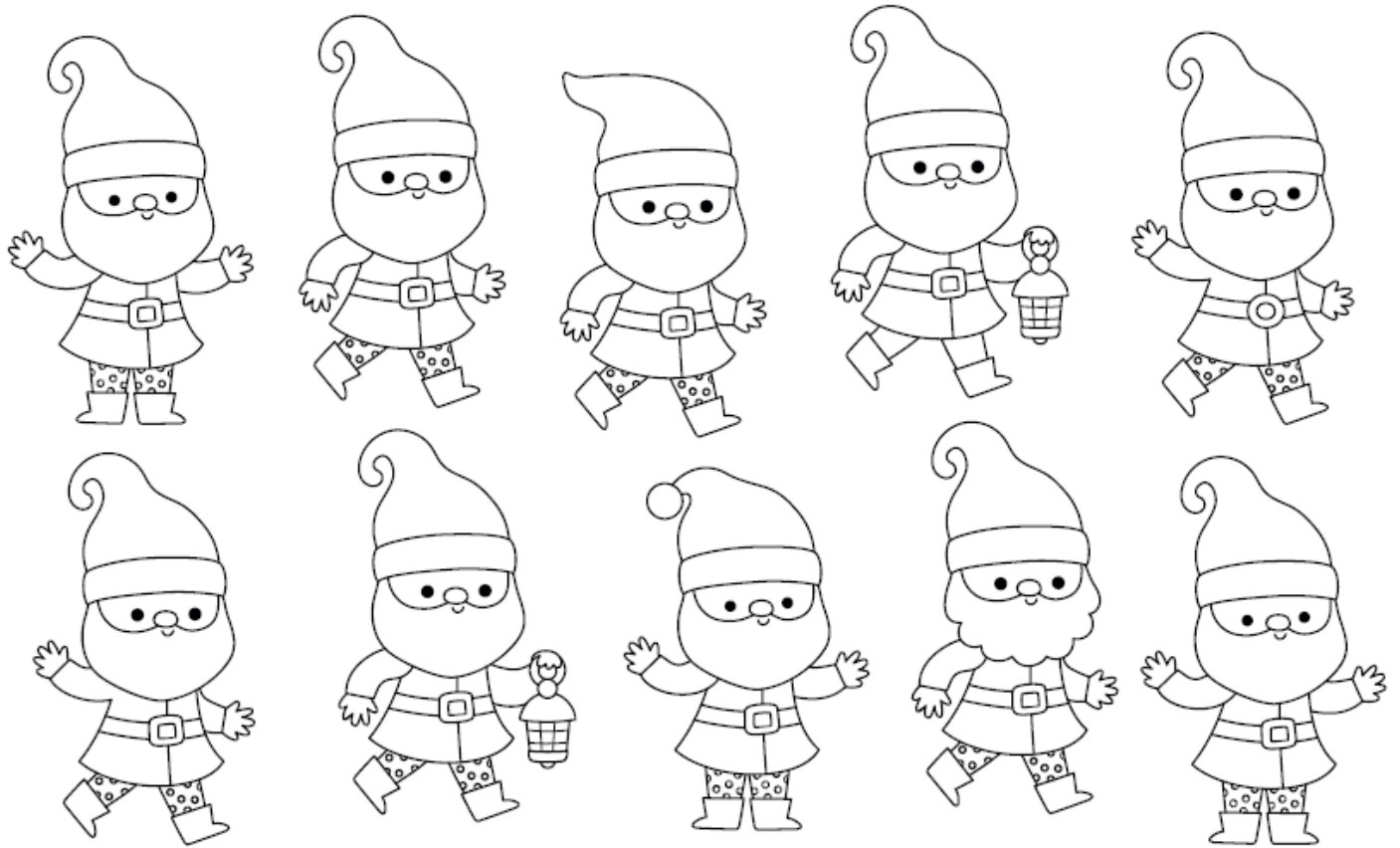


VAL DE CHER
CONTROIS
Territoire de progrès

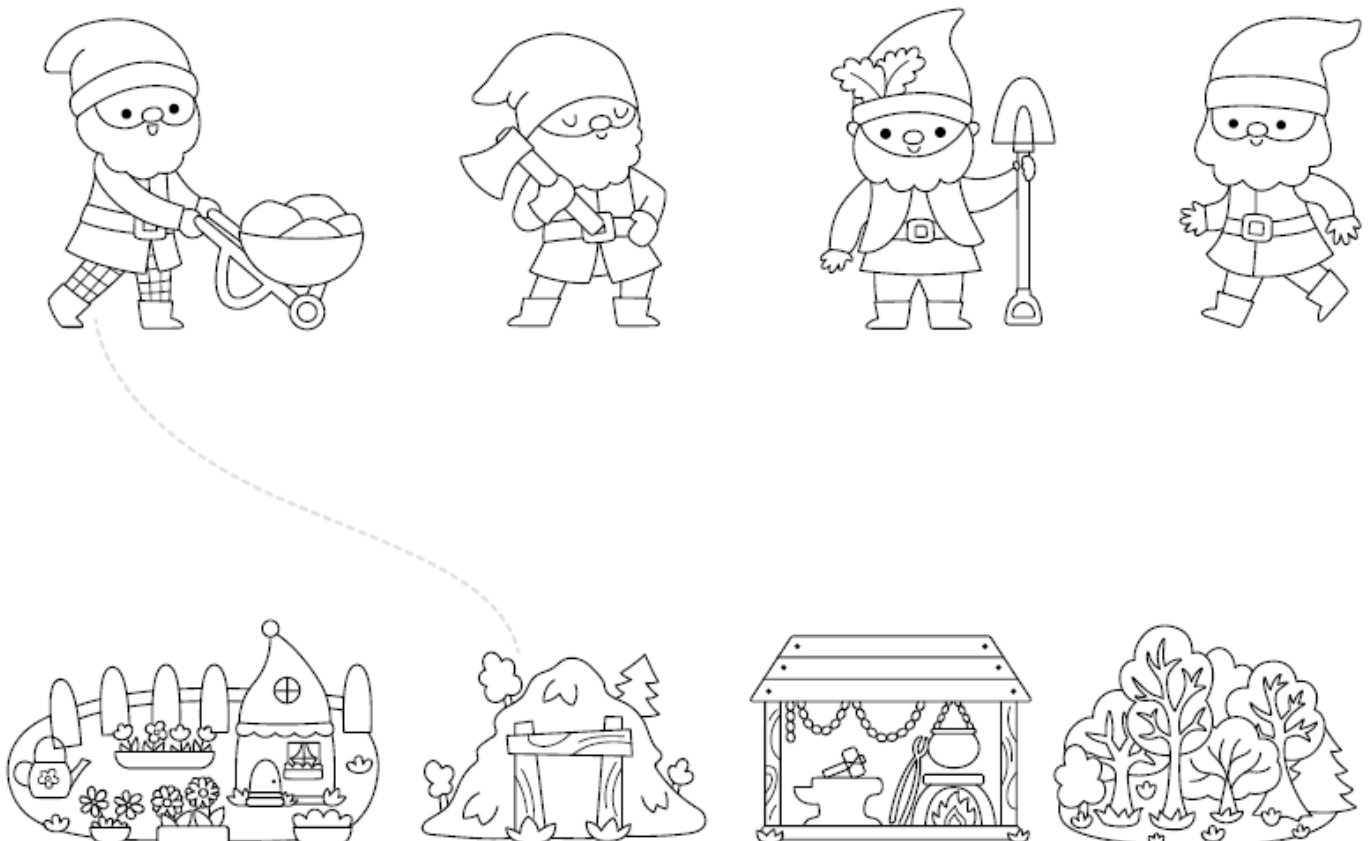


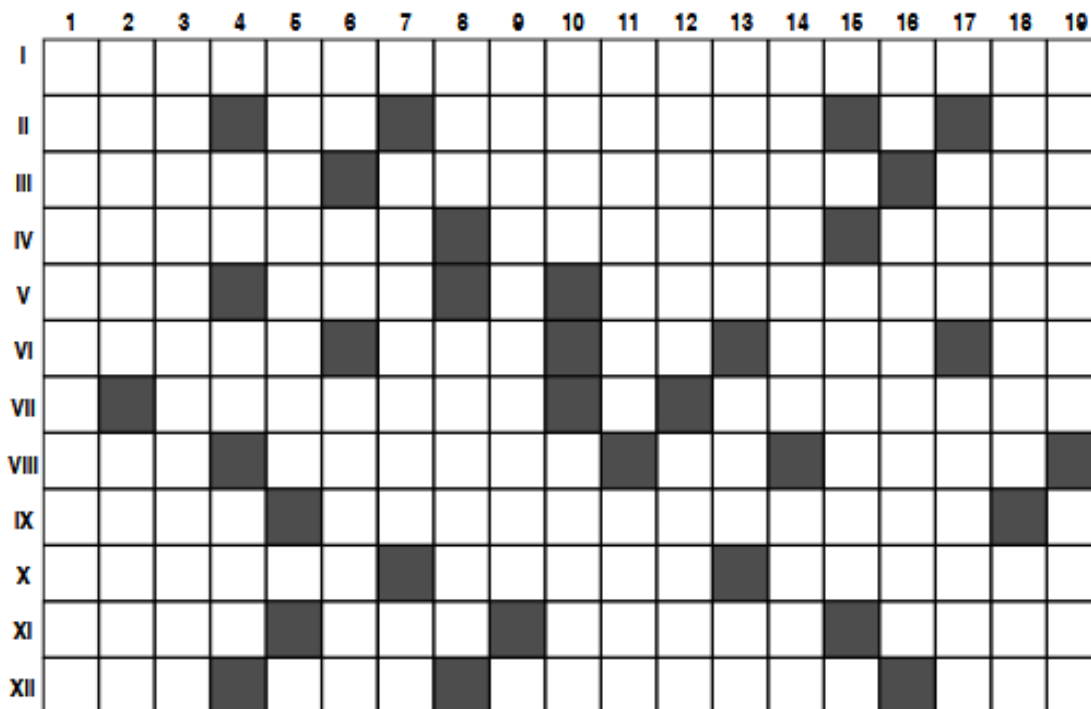
MOMENT DE DÉTENTE

Trouve 2 nains identiques



Où travaillent-ils ?





HORIZONTALEMENT

I. Avec prudence. II. Etendue. Au milieu du menu. VII. Edenté. III. Fleuve passionné. Repentir. Façade. IV. Bonheur insensible. Entre le marteau et l'enclume. Endroit privilégié. V. Dix pour Agatha. Célés. Enterrer. VI. Impératrice d'Orient. Canonisée. Note. Rafale. Article. VII. Européen de l'Est. Echouerez. VIII. Roue à aubes. Bataille navale. Appris. Pouffes. IX. Accueillante. Terpène. X. Duo musical. Muse. Risquerai. XI. Ville du Roussillon. Tire-lait. Intouchable. Relevé. XII. Sur la table. Jeu de hasard. Culmine au Mont Vinaigre. Esprit.

VERTICALEMENT

1. Marchent sur la plante des pieds. 2. Pigeon. Rival. 3. Marqueraient les pages. 4. Rayon de soleil. Drame. Participe. 5. Ventilateur. 6. Article. Académie. Morceau de frise. 7. Conduit. Bourg bourguignon. 8. Fin de messe. Couvrent chefs religieux. 9. Décorer. 10. Sort de la matrice. Comportement amoureux. 11. Azoté. Condition. 12. Amorphe. Méprise. 13. Reçoivent les bulletins. Période chaude. Conjonction. 14. Distilla. Pioche. 15. Plaques de verre. 16. Grecque. Détendues. 17. Céréale. Brameras. 18. Céphalopodes. Blonde. 19. Ferez feu. Firmament.

SOLUTIONS CHÉM'INFOS N°22

Mots fléchés

